

CAPL " B et C" du 19 décembre 2014

Mutations au 1er mars 2015 : liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui pour examiner les mouvements de mutation des agents de catégorie B et C au 1^{er} mars 2015.

Une nouvelle fois, **les représentants FO-DGFIP** saisissent cette instance pour vous exprimer la lassitude des agents. Jamais, la charge de travail n'a été aussi importante, jamais la souffrance n'a été aussi perceptible et les annonces de suppression d'emplois pour 2015 ont activé encore un peu plus le ras le bol des agents.

Les signes donnés par la direction générale ne sont pas de nature à les rassurer. Alors que les chaises se vident un peu partout, ils ont vu arriver au 1^{er} septembre dernier de nombreux agents en direction, immédiatement détachés sur des postes en périphérie de Caen. Ces affectations à l'aveugle depuis Paris témoignent d'un système à l'agonie qu'il va très vite falloir abandonner si on ne veut pas aller au devant de difficultés majeures. Système à l'agonie, car après ce mouvement de septembre géré à distance sans prise en compte des réalités, le mouvement de mars est aussi inadapté : deux contrôleurs sont de nouveau affectés en direction alors qu'il n'y a toujours pas de place. Au passage, les détachements opérés, qui ne sont pas prévus par les règles de gestion posent question auprès des collègues. Ils ne comprennent plus le système de mutation, pensent voir arriver un agent qui finalement est détaché ailleurs. Ces aménagements figent tous les mouvements en local, car les collègues détachés craignent en tentant par le mouvement national d'obtenir le poste qu'ils occupent déjà d'être affectés plus loin, au petit jeu de l'ancienneté administrative. Les autres collègues qui souhaitent simplement changer d'affectation au sein de leur RAN finissent par renoncer car les postes qu'ils convoitent sont occupés par des détachés. Si l'on voit bien l'intérêt de la direction pour ces détachements, il faut reconnaître que l'affectation des agents au niveau du département devient totalement illisible. Pour **FORCE OUVRIERE**, le détachement doit rester l'exception et correspondre à une situation particulière d'un agent.

Les élections du 4 décembre dernier ont renforcé la position de **FORCE OUVRIERE** au sein de la DGFIP tant au niveau national que local et conforté sa première place au sein de la fonction publique d'Etat. **Les représentants FO-DGFIP** feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faire changer les règles de gestion dans le sens de l'intérêt des agents. Ils réaffirment notamment leur revendication de la mise en oeuvre de 2 véritables mouvements : un au 1er septembre N et un autre au 1er mars N + 1, car c'est la seule façon de concilier vie familiale et vie professionnelle. Ils rappellent que ces 2 mouvements existaient dans la filière gestion publique et que cet acquis a été retiré à tous les agents de la DGFIP. Le rôle de toute organisation syndicale est de réclamer le meilleur pour tous et non pas de se retrancher sur des positions archaïques. N'ajoutons pas de stress au stress. De la même manière, **les représentants FO-DGFIP** continueront à réclamer le maintien au département pour tous les promus de C en B, que ce soit par concours ou liste d'aptitude.

Les représentants FO-DGFIP s'inquiètent des nouvelles modalités d'ouverture au public qui constituent un nouveau recul du service public. Les services publics ont simplement besoin de plus d'agents pour assurer les missions et redonner du sens à leur existence. **Les représentants FO-DGFIP** dénoncent fermement ces modifications qui ont été imposées en dehors de toute concertation avec les organisations syndicales et qui une nouvelle fois ne tiennent pas compte de l'intérêt des missions et des agents. Pour seul exemple, la fermeture de trésoreries le jour du marché local relève de l'aberration. Ces nouvelles réductions de temps d'ouverture au public portent en germe les futures suppressions de postes et services. Défendre le réseau et son maillage, c'est défendre les agents, et pour **FORCE OUVRIERE**, c'est **LA PRIORITE !**